



CENTRE DE
FORMATION
MALTOT

CULTIVONS LES RÉUSSITES

BAC PRO

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

RNCP 36788

OBJECTIFS

- Développer des compétences psycho-sociales
- Acquérir des compétences professionnelles dans l'accueil, l'animation et l'accompagnement des différents publics
- Être en capacité de fournir des services à destination des populations, des collectivités, des entreprises et des personnes
- Contribuer à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux

POURSUITE D'ÉTUDES & MÉTIERS VISÉS

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible d'intégrer certaines formations :

- Diplôme d'État : d'aide-soignant ; d'auxiliaire de puériculture ; de moniteur éducateur
- BTSA Développement et animation de projets territoriaux
- BTS Économie sociale et familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

À l'issue du bac pro SAPAT, il est possible de travailler en crèche, école maternelle, maison de retraite, EHPAD, structures spécialisées... en tant qu'aide à domicile, aide soignant, aide médico social, moniteur, éducateur, employé de collectivité...

PRÉ-REQUIS

- ✓ Etre motivé.e par les métiers de l'accompagnement des personnes
- ✓ Etre prêt.e à s'investir dans une formation en alternance (stagiaire ou apprenti.e)

MODALITÉS D'ACCÈS

1. Entretien
2. Tests de positionnement (pour une entrée en 1ère)
3. Etude du dossier

CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS

La formation peut s'effectuer sous le **statut scolaire** avec des stages en structure ou en étant **apprenti.e**.

Pas de frais de formation pour les apprentis.

Pour les scolaires :

- 1 060 € en première et en terminale

Pour intégrer la première, avoir validé une classe de Seconde ou avoir un CAPa.

Pour intégrer la terminale, avoir validé une classe de 1ère SAPAT ou avoir déjà effectué une terminale afin de passer l'ensemble des épreuves en examen final.

Accompagnement individualisé

Restauration et hébergement possibles sur site

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée et délai d'accès

- Formation de 1 an, du 24 août 2026 à juin 2027 (pour les terminales)
- Formation de 2 ans, du 24 août 2026 à juin 2028 (pour les premières)
- Alternance 1 semaine / 1 semaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



**CENTRE DE
FORMATION
MALTOT**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

- ✓ Français, histoire/géographie, expression/communication, éducation socio-culturelle
- ✓ Anglais
- ✓ Education physique et sportive
- ✓ Mathématiques, physique, chimie
- ✓ Informatique

Modules du secteur professionnel

- ✓ Économie sociale et familiale
- ✓ Animation d'actions et projets du territoire
- ✓ Connaissance des structures et des publics
- ✓ Prévention et sécurité des personnes
- ✓ Écologie et biologie
- ✓ Travaux pratiques : puériculture, soins à la personne, hygiène des locaux et du linge

Stages : le projet professionnel de l'élève au coeur de la formation

- Année de terminale : les stages se déroulent dans des structures choisies en fonction du projet de l'élève et avec l'accord des formateurs.
- Année de 1ère : 4 types de stage à faire : accueil, animation, accompagnement du jeune public et public vulnérable

Les stages peuvent être réalisés dans ces structures :

- Cliniques, hôpitaux maison de convalescence, EHPAD
- Crèches, halte-garderies, Relais d'Assistants Maternelles
- Instituts médico-associatif, ESAT, structures d'aide à domicile, Centre Communal d'Action Sociale
- Pharmacies, Foyers d'accueil, associations, foyers d'urgence, de jeunes travailleurs...
- Centres d'animation, fermes pédagogiques
- Ecoles, Collèges, Lycées...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations se font :

- 60 % en cours de formation (CCF)
- 40 % en examen terminal par des épreuves écrites et orales : réalisation d'un document écrit et soutenance orale pour l'épreuve de terminale sur la structure de stage

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter notre référente handicap :
Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux :



MÉTHODES MOBILISÉES

La formation est dispensée en présentiel.

En cas de situation exceptionnelle, la formation peut être adaptée en distanciel.

- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation théorique et pratique
- Temps de rencontre avec des professionnels sur le terrain
- Interventions et visites de structures
- Préparation et mise en situation d'examen
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

RÉMUNÉRATION

Gratification éventuelle pour les stages.

S'effectue par l'employeur uniquement pour les apprentis. Vous êtes salarié.e et rémunéré.e en pourcentage du SMIC.

MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr

www.mfr-maltot.fr

Mis à jour le 23/04/2026 - V1.6